BIOGRAPHIE

DE

JOSEPH-FRANCOIS PERRAULT

ANCIEN PROTONOTAIRE DE LA COUR DU BANC DU ROI,
ANCIEN DÉPUTÉ.

Extrait du *Journal de Québec* du 9 Avril 1844.

Joseph-François Perrault, écuyer, protonotaire, naquit le 1er Juin 1753 de Joseph-François Perrault, marchand de Québec, et de demoiselle Josephte Baby, sœur de l'honorable François Baby, membre des conseils législatif et exécutif.

En 1772 il fut appelé auprès de son père à la Nouvelle-Orléans. Mais celui-ci, étant établi à Saint-Louis des Illinois, à 500 lieues de cette ville, où il fesait un commerce considérable, il y laissa son fils à la tête des affaires pour aller rejoindre sa famille. Les loisirs du fils lui permirent d'étudier la langue espagnole, ce qui le mit en état de servir d'interprête au gouverneur que son père amenait aux Illinois. Il lui servit même de secrétaire pendant les trois années de son administration, M. Perrault est resté sept ans aux Illinois d'où il partait, toutes les deux années, pour descendre le Mississipi et se rendre à la Nouvelle-Orléans, où il allait vendre les pelleteries de son père.

A cette époque il était extrêmement dangereux de voyager sur le Mississipi, autant à cause des chicots qui crèvent

souvent les embarcations, qu'à cause des nations Indiennes constamment en guerre les unes avec les autres. M. Perrault étant parti, vers le commencement d'octobre 1779, pour se rendre à la Virginie, il fut attaqué sur la Belle-Rivière, avec ses vingt-quatre hommes d'équipage, par un de ces partis de sauvages, expédiés par les Anglais pour empêcher les Américains de s'établir sur cette rivière. Ses compagnons furent pour la plupart massacrés, et lui fut saisi et garotté. Les sauvages pillèrent les berges, se distribuèrent le butin, et notre malheureux voyageur fut chargé du bagage d'un chef blessé, charge qu'il porta quatre-vingt lieues, à travers les forêts et les marais. Arrivés au village des Chawenons, les sauvages firent entendre des cris de mort, et ceux du village accoururent avec des instruments offensifs. M. Perrault et les trois compagnons qui lui était restés furent placés à l'entrée du fort, et on leur ordonna de courir. A peine parti, M. Perrault fut frappé à la tête d'un coup de carabine et fut renversé par terre. Quand il reprit connaissance, il s'aperçut qu'il était couvert des corps inanimés de deux de ses compagnons. Profitant du moment que les sauvages se querellaient, il se faufila entre leurs jambes, et arrivé dans un éclairci, il en culbutta deux, ce qui augmenta la confusion. Alors il se mit à courir, avec une vitesse que personne ne pouvait égaler, car il était incomparable pour ce genre d'exercice. Mais il y avait à la porte du fort un sauvage qui menaçait de lui lancer un énorme caillou qu'il tenait dans ses mains. Cependant comme il n'y avait pas d'alternative, il risqua le passage et fut atteient à l'épaule par le caillou qui le fit tomber dans une mare d'eau avec son adversaire. Il se leva avec tant de précipitation que celui-ci ne put le saisir, et entra dans la loge du conseil, qui avait le privilège de conserver la vie à ceux qui s'y réfugiaient.

Deux jours après, il se mit de nouveau en route avec le parti de sauvages, et, au bout de deux ou trois jours de marche, il arriva à un autre village, où il fut accueilli par les

mêmes cris de mort que dans le premier village. On lui ordonna de courir. Cette fois il le fit avec tant de vitesse, qu'il ne fut atteint par aucun de ceux qui l'entouraient et qu ne purent le rejoindre. Cependant une vieille sauvagesse armée d'une pioche, s'était placé au millieu de son chemin et l'attendait pour le frapper ; mais avant qu'elle eut le temps de se mouvoir, il la renversa d'un coup de pied, de manière à faire rire tous les indiens. C'est ainsi qu'il échappa à la mort qui avait atteint tous ses compagnons. Nous nous sommes permis de nous étendre un peu au long sur cette triste épisode de sa vie, parcequ'elle ne manquera pas d'interresser le lecteur à cause de son caractère plus romanesque que réel et cependant véritable.

Il fut conduit du fort Pitt au Détroit par deux jeunes sauvages, qui désiraient le sauver de la fureur de leurs compagnons. Prisonnier des Anglais, le commandant de ce lieu l'expédia vers le gouverneur en chef, le général Haldimand, qui résidait à Québec. L'honorable Baby, son oncle, le présenta à ce gouverneur qui, après avoir connu le motif de son voyage sur la Belle-Rivière, lui donna un passe-port pour aller retrouver son père. Il monta donc au Détroit pour se rendre aux Illinois ; mais il en fut empêché par la crainte de rencontrer des partis de sauvages, et vint s'établir à Montréal, pour s'y livrer aux affaires mercantiles. Là, il se maria en 1783 à demoiselle Ursule McCarthy, fille du major Richard McCarthy, mort au service des Américains. Ayant au cœur la perte de ses lettres-de-change, qu'il avait faite sur la Belle-Rivière, il fit un voyage à la Virginie, mais ne put réussir à en obtenir le paiement.

Comme il n'y avait que quatre avocats à Montréal, il se mit à étudier le droit avec M. Mézière, avocat, pratiquant dans cette ville, et en 1795, il fut nommé greffier de la paix et protonotaire de la Cour du Banc du Roi pour le district de Québec par le Gouverneur. Lord Dorchester, en remplacement de M. Pierre Panet, qui venait d'être nommé juge

pour Montréal. Cette charge il l'a remplie depuis cette époque jusqu'à sa mort, avec une exactitude et un mérite précieux pour le pays, puisque de l'ordre et de la régularité dans la garde des régistres publics naît la sécurité de la propriété et de tout contrat civil ou public. L'on peut dire avec vérité, qu'il n'y a pas d'archives dans tout le pays, qui soient aussi satisfaisants pour toute la société.

Mais sa fidélité à remplir ses devoirs officiels n'est pas le seul ni le plus grand mérite de M. Perrault aux yeux de ses compatriotes. Les sacrifices qu'il a faits pour leur procurer l'éducation, et avec elle le bien-être, est quelque chose de plus dans leur cœur. Ayant été élu membre pour le comté d'Huntingdon, il introduisit un *bill* dans la chambre, qui avait pour but d'établir des écoles de paroisse ; puis un autre pour l'érection d'une maison d'industrie. Malheureusement le pays n'était pas encore mûr pour de pareilles mesures et il dut échouer dans ce noble projet Mais il n'en est pas moins le père de l'éducation du peuple Canadien, et ce titre cher et glorieux personne ne saurait le lui arracher. Intrépide voyageur, accoutumé aux dangers et aux obstacles de toute nature, il fut le premier qui s'enfonça dans cette forêt que le fer civilisateur de l'intelligence avait laissé vierge. Il existait bien alors de hautes institutions littéraires ; mais elles étaient trop hautes et par conséquent inaccessibles à la grande masse des habitants.

Plus tard les premières semences jetées par ce vénérable citoyen dans une terre inculte produisirent leur fruit, car le sol était riche de sa nature. L'éducation devint donc à l'ordre du jour ; la chambre vota des sommes considérables et des écoles élémentaires furent établies dans toutes les paroisses. Mais au millieu de cette agitation de tous les esprits qui travaillaient pour donner au peuple la nourritnre intellectuelle dont il avait besoin, on se demande pourqui on ne voit pas figurer le nom de M. Perrault dans les fastes parlementaires. Jamais, en effet, il ne fut appelé auprès de la chambre

pour donner ses lumières sur le sujet spécial de ses études. Les hommes ont été injustes à toutes les phases de la société, et les passions d'une nature ou d'un autre, ont toujours été sur la voie de l'homme pour l'arrêter même dans des projets utiles, entièrement étrangers à ces passions.

Le malheur voulut qu'une divergence dans des opinions politiques fit perdre au pays tant de dévoument pour l'éducation. Cependant cet obli injuste ne ralentit pas ce zèle sans limites, et ce qu'il ne put faire pour le pays par le pays, il le fit par lui-même. Il fit donc ériger des écoles pour les deux sexes dans le faubourg Saint-Louis, à Québec. Dans ces écoles, il fesait montrer le matin tout ce qui s'enseigne dans les écoles ordinaires, et l'après-midi à l'éeole des garçons, l'été, on enseignait à jardiner, et l'hiver à faire des instruments oratoires. Les filles apprenaient à échiffer, carder, filer, tricotter, à faire de la toile et des étoffes ; enfin à tailler et à coudre. L'école des garçons était pourvue d'outils de menuisier et de charronnerie, et celle des filles de différents métiers à toile et à étoffe, etc.

M. Perrault a déboursé plus de deux mille louis pour ces objets, et comme le pays manquait entièrement de livres élémentaires, il en rédigea et en fit imprimer plusieurs à ses propres dépens, tels que Vocabulaires, Manuels pour les instituteurs, Grammaires anglaises, françaises et latines, Abrégé de l'Histoire du Canada, Traité de grande et petite Culture, Extraits des principes sur lesquels la culture est fondée, Traité de médecine vétérinaire. Enfin pour complèter son œuvre, il établit une ferme-modèle ; et toutes ces entreprises dans le but d'iustruire ses concitoyens des choses les plus utiles, lui ont coûté le sacrifice, nous assure-t-on, de près de six mille louis. Aujourd'hui toutes ces belles institutions sont tombées, bien que les mandataires du peuple eussent dû les perpétuer, en les encourageant et en instruisant ainsi le pays.

Tel a été, nous disons, le sublime dévoûment de ce citoyen par excellence, qui repose maintenant sous les voûtes

de l'église de Notre-Dame de Québec, et qui s'est fait pauvre pour faire le bien de ses semblables. Et la reconnaissance où est-elle ? Repose-t-elle avec lui dans la tombe ? Non elle se peint par le regret sur toutes les figures, et la présence des Frères de la Doctrine Chrétienne aux funérailles, suivis de leurs élèves, attestent de leur regret et du regret de toute la jeunesse pour la perte du père de l'éducation du peuple canadien.

Ses mœurs furent toujours sans reproche et sa foi sans tache. Il fut moral par raison et par religion, et pendant plus de 90 ans, il a suivi un régime de vie qui l'a conduit à l'extrême vieillesse où il est parvenu. Il est mort presque sans souffrance, et sans presque s'en apercevoir, étant prêt pour l'éternité, et ne cessant de remercier le seigneur de ce qu'il lui donnait une mort si inaperçue et si douce. Au moment où il paraissait devant son Dieu, il venait de parler avec cette lucidité d'esprit qui ne l'a jamais abandonné pendant sa vie presque centenaire. On croit qu'il était le dernier de ceux qui sont nés à Québec sous la domination française.



Extrait du *Fantasque* publié par M. N. Aubin en 1844.

J. F. PERRAULT.

Avec le numéro d'aujourd'hui nous présentons à nos lecteurs le portrait croquis de J. F. PERRAULT, Ecr. lithographié sur un dessin fait il y a quelques années et où les traits de cet homme vénérable furent pour ainsi dire pris sur le fait, dans l'attitude où l'ont vu sans doute tous ceux qui ont fréquenté le palais de justice depuis 1795.

Nous aurions désiré pouvoir donner à ceux de nos lecteurs éloignés qui ne connaissent pas les détails d'une vie si essentiellement bien remplie, la biographie de l'un des hommes dont le pays a le plus justement lieu d'être fier, d'un homme célèbre, non point à cause du rôle bruyant et agité qu'il a joué sur la scène publique, mais par les vertus privées aussi bien que civiques dont il a donné si longtemps et dont il offre encore l'exemple, par les sacrifices onéreux qu'il s'est imposés pour répandre l'éducation parmi ses concitoyens Nous aurions désiré surtout recueillir pour les conserver cette foule d'anecdotes et de bons mots, caractéristiques de l'excellent homme impatient, qui sont dans toutes les bouches, qu'on entend toujours avec plaisir mais qui seront perdus pour nos descendants ; l'impossibilité où nous sommes de bien remplir cette tâche nous empêche de l'entreprendre, mais nous osons croire que d'autres écrivains, mieux renseignés voudront bien mettre la main à l'œuvre et complèter la notice imparfaite à laquelle nous sommes forcés de nous borner.

Dans un petit opuscule publié en 1834 par Mr. Perrault lui-même et qu'il a écrit, comme il le dit au titre, *sans lunettes*, à l'âge de quatre-vingt ans, on voit qu'il est né à Québec le 1er Juin 1753, c'est-à-dire six ans avant la cession du Canada

à l'Angleterre. Quoiqu'il date de si loin, ses facultés intellectuelles sont aussi lucides et aussi actives aujourd'hui que dans sa jeunesse, ce qu'il doit sans doute à la régularité, à la grande activité de ces habitudes. En 1772 il se rendit à la Nouvelle Orléans, où il n'arriva qu'après deux ou trois naufrages, puis de là à St. Louis des Illinois. Pour nos lecteurs de la Louisianne qui n'ont peut-être pas de point de comparaison entre leur pays d'aujourd'hui et celui de 72, nous citerons quelques particularités. Mr. Perrault qui fit alors souvent le voyage de St. Louis à la Nouvelle Orléans comme maître d'un bateau, mettait trois mois de navigation dangereuse à remonter le Mississipi. "Lorsqu'on laissait, dit-il les habitations le long de la Pointe Coupée, à une trentaine de lieues de la Nouvelle-Orléans, on ne trouvait que trois maisons à l'entrée de la rivière des Arcansas et aucnne de là jusqu'au village de Ste. Geniève." Après avoir donné quelques mots aux *scieurs de long* et aux *chicots*, (tronc d'arbres que le fieuve charroie et qui nuisent beaucoup à la navigation) il constate un autre inconvénient de ce temps-là. " Un autre danger est la rencontre des partis de sauvages qui sont constamment en guerre les uns contre les autres, et se font un plaisir de piller les passants."

Après bien des traverses et des aventures avec les indiens, qu'il raconte fort gaîment, il revient au Canada en 1780, établit à Montréal un magasin de détail puis, "comme il n'y avait au barreau de Montréal que *quatre avocats* il embrassa cette profession et pratiqua jusqu'en 1795. C'est à cette époque qu'il fut nommé greffier de la paix et de la cour du Banc du Roi, emplois qu'il a remplis jusqu'à présent sans interruption. Après et avant les heures d'office il a trouvé le moyen d'écrire ou de conpiler une foule de petites ouvrages instructifs à l'usage de la jeunesse. Non content de consacrer ses loisir à répandre des connaissances utiles parmi ses concitoyens, il a encore sacrifié des sommes considérables à l'établissement d'écoles sur un pied entière-

ment nouveau. Dans un siècle où l'on a érigé une foule de théories que chacun défend de son mieux par des raisonnements spéculatifs, Mr. Perrault a voulu donner le précepte et l'exemple à la foi. C'est pour cela qu'à des frais considérables il a fait établir deux magnifiques écoles où l'on donnait de l'éducation aux enfants des pauvres, tout en leur faisant gagner leur vie et en leur apprenant un métier. Ces établissements, trop nouveaux encore pour pouvoir se soutenir par leur propres forces, sont par conséquent trop coûteux pour les moyens d'un seul hommes. Depuis que la législature n'est plus venue à son aide, il a fallut les suspendre en partie. Nous pensons que le temps n'est pas bien éloigné où, aprés avoir essayé tous les systêmes d'éducation populaire, on sera forcé de revenir à celui que voulait faire adopter le vénérable doyen des philantrophes canadiens. Mais, comme il arrive souvent aux bienfaiteurs de l'humanité, il ne sera peut-être plus là pour recueillir la plus douce récompense de ses travaux et de ses sacrifices, c'est-à-dire être le témoin de leurs heureux résultats, voir prévaloir la vérité qu'il a prêchée de la voix et de l'exemple. Mr. Perrault avait compris et voulu faire comprendre que l'enfant de l'indigent a plus encore que celui du riche besoin d'éducation. Mais comme il faut au peuple, peu instruit et par conséquent indifférent, plus que des facilités, il faut des tentations à défaut même de la cœrcition, il faisait travailler les jeunes gens hors de leurs heures de classes, et les payait même pour leur travail, les douant ainsi d'un métier, d'une éducation primaire suffisante pour leur vocation future et aidant même pécuniairement à leurs familles. Pareille idée, prêchée et cultivée par le sacrifice d'une fortune, ne vaut-elle pas une belle illustration ?

Le pays a fourni en abondance d'éloquents orateurs, d'habiles juriconsultes, de profonds politiques, de savants écrivains, d'actifs, de probes industriels, combien a-t-il produit de philantropes pratiques du genre du vénérable patriarche de Québec ?

Genealogie de la famille Perrault

1650—JACQUES-FRANCOIS—1650

Maître-chirurgien de la ville de Cosne-sur-Loire, diocèse d'Osaire, décédé 1715, époux de Marguerite Caché et père de

1690—FRANCOIS—1690

Marchand-forain, époux de Suzanne Pagé, fille de Guillaume Pagé, sieur de Quercy, et de Elizabeth Letarte, dont sont issus cinq garçons et deux filles.

JACQUES, l'aîné, négociant à Québec, époux de Charlotte de Boucherville, parrain et marraine de Joseph-François en 1753.
JEAN-BABTISTE, négociant au Trois-Rivières, père de Reine.
GUILLAUME-MICHEL, né 23 Février 1726, marin, établi au Cap François, mort à la Nouvelle-Orléans.
JOSEPH-FRANÇOIS, chanoine, vicaire-général, décédé à Québec 1er Mai 1774.
ELEONORE, épouse de M. Beausein.
MARIE-ANGELIQUE, née 14 Mai 1724, décédée pensionnaire à l'Hotel-Dieu.

1725—LOUIS—1725

Marié 3 Août 1750 à Josephte Baby, fille de Raymond et de Thérèse le Comte-Dupré, dont sont issus cinq garçons et trois filles

MARIE JOSEPHTE-LOUISE, née 24 Juillet 1751, épouse de Martin Durable, commendant au poste des Apelousas, Illinois.
LOUIS, né 6 Juillet 1752, parrain Nicolas Busseau, marraine Marie-Anne Baby dame de Niverville.
FRANÇOIS-CHARLOTTE, épouse de M. Trudeau.
JOSEPH-MICHEL, né le 19 Août 1755,
SUZANNE, née en 1756, épouse de Dominic Moran.
FRANCOIS, né en 1757.
JACQUES, le dernier, né en 1759.

1753-JOSEPH-FRANCOIS-1753

Protonotaire de la Cour du Banc du Roy à Québec, ancien député, né le 2 Juin 1753, marié à Montréal en Janvier 1783 à Ursule McCarthy, sa cousine, fille de Ursule Benoit, fille de Marie-Thérèse Baby, décédée à Québec le 23 Avril 1800 à 33 ans, son mari lui a survécu jusqu'au 4 Avril 1844, dont sont issus trois garçons et quatre filles.

—FRANCOIS, décédé le 7 Avril 1799.

OLYMPE, épouse de François Fortier, médecin à St. Michel de Belchasse, décédée le 28 Mars 1845.

THÉRÈSE, épouse de M. Bender, chirurgien major, décédée 13 Octobre 1846.

—CHARLES-NORBERT, médecin à Québec, décédé 16 Juin 1832.

SUZANNE-ELEONORE, épouse de Jacques Lemoine de Martigny, seigneur de Varennes et en seconde noces, Aimé Massue, aussi Seigneur de Varennes

CHARLOTTE, épouse du Dr Buchanan de Québec.

1783—JOSEPH-FRANCOIS-XAVIER—1783

Greffier de la Paix, Colonel du régiment d'artillerie de Québec, né en 1783 marié 5 Janvier 1828 à Marie-Esther Lussier, fille d'Eustache Lussier, seigneur de Varennes, décédé 27 Décembre 1853, dont sont issus cinq enfants, un garçon et quatre filles

APPOLINE-ESTHER, épouse de Louis Huet Massue, de Varennes, ancien député de Richelieu.

JOSEPHTE-URSULE, épouse de J A. Panet, coronaire de Québec, et plus tard en religion, Sœur Ste. Monique de Jésus.

MATHILDE, épouse de Philippe Baby Casgrain de Québec, député de l'Islet.

VICTORIA et URSULE, décédées en bas âge.

1836—JOSEPH-XAVIER—1836

Né le 28 Mai 1836. Elève de Grignon et de Cerencester, ancien député de Richelieu, Chevalier de la légion d'honneur, officier de l'Instruction publique et du mérite agricole de France, époux de Catherine-Flore Couillard le 16 Janvier 1866, dont est issue une fille.

1866—CATHERINE-MARGUERITE-1865

Née le 28 Novembre 1866. épouse de Marie, Willred, Joseph Masson, marié le 26 Janvier 1887.